

Éditorial

Ce volume des *Cahiers* contient des articles issus de communications présentées lors du 32^e Congrès de l'APLIUT à Vannes. Le texte de cadrage soulignait la continuité entre le thème choisi pour ce congrès, « Les enseignants de langues, ingénieurs de projets », et celui du congrès de Nîmes (juin 2007), « L'évolution du métier d'enseignant de langue de spécialité », « une évolution qui se caractérise notamment par la multiplicité et par l'éclatement des responsabilités et des compétences exigées des enseignants de toutes disciplines, en particulier des enseignants de langues ».

Les textes publiés dans ce volume présentent la méthodologie et les finalités de l'ingénierie de projets, en s'appuyant sur des expériences variées – projets pédagogiques, projets de recherche, d'équipement, de partenariat, de publication –, toujours en relation avec l'enseignement/apprentissage des langues dans les filières LANSAD (Langues pour spécialistes d'autres disciplines).

La problématique de **Christian Puren** concerne l'ingénierie didactique du « projet pédagogique », c'est-à-dire tout dispositif conçu par l'enseignant dans l'espace de la classe avec un objectif principal explicite d'enseignement/apprentissage de la langue-culture étrangère. Ayant rappelé l'intérêt d'un dispositif qui permet à l'apprenant de s'impliquer entièrement comme acteur social de son propre projet d'apprentissage, en conformité avec les objectifs du *Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues*, C. Puren expose la difficulté à laquelle sont confrontés les enseignants concepteurs de matériels didactiques ou de projets pédagogiques : comment concilier deux logiques opposées, la logique dictée par le projet lui-même (autonomie maximale et temps long) et celle qu'impose l'« unité didactique » (pré-programmation des contenus et temps plus court).

Dans l'appel à communications pour le congrès, nous soulignons que « [l]a compréhension des « systèmes complexes »¹ [était] essentielle pour envisager le projet avec le recul et la stratégie nécessaires, anticiper les interconnexions et faire des choix judicieux ». En raison de cette complexité et de la diversité des projets, modéliser l'ingénierie de projet relève quelque peu du défi. **Jean-Claude Bertin** démontre qu'il est possible de dégager une méthodologie pour élaborer un projet. Il analyse la philosophie de « l'approche projet » dans le cadre de financements de projets de recherche. Prenant en compte les enjeux de cette démarche nouvelle

¹ Edgar Morin a montré les dangers de la compartimentation et l'importance de la pensée complexe (par opposition à la logique cartésienne ou analytique) pour maîtriser tous les paramètres d'un problème. Edgar Morin, *Introduction à la pensée complexe*, Paris, ESF, 1990.

pour les chercheurs en Sciences Humaines et Sociales ainsi que son adéquation avec la nature particulière de la recherche en langues, il souligne que le passage de la logique thématique à une logique projet représente un profond changement de paradigme. Il expose les caractéristiques principales, le langage et les concepts spécifiques de « l'approche projet », propose quelques pistes de réflexion pour une meilleure appropriation de cet outil et présente les étapes et les documents constitutifs d'un projet, à travers des exemples réels.

Plusieurs textes sont consacrés à la création d'un laboratoire ou d'un centre de langues, un projet dont la réalisation implique la prise en compte de nombreux paramètres : contexte, objectifs, besoins des apprenants, financements, planning, administration, ressources documentaires, moyens humains et matériels, etc.

Linda Terrier et Christine Vaillant-Sirdey s'attachent à montrer l'importance de la rédaction du cahier des charges dans le cadre de l'acquisition d'un laboratoire de langues. Elles rappellent, notamment, que dans le processus d'apprentissage d'une langue étrangère, la charge cognitive intrinsèque est très élevée de par le traitement simultané de très nombreux éléments, ce dont ne tiennent pas compte la plupart des offres de laboratoire « clé en main ». L'organisation d'une véritable réflexion au sein de la communauté des enseignants de l'établissement, en amont du lancement de l'appel d'offres, permet ensuite, lors de la phase d'élaboration du cahier des charges, de définir les besoins spécifiques de la formation en langues et de privilégier les options qui facilitent l'apprentissage plutôt que le prix ou la nouveauté.

Plus globalement, **Peter Prince** souligne les difficultés que tout chef de projet doit s'attendre à rencontrer pour mener à bien la réalisation d'un centre de ressources en langues. Il expose les frustrations engendrées par une démarche qui s'apparente aux projets réalisés en entreprise, mais dans un contexte institutionnel où les délais entre intention et réalisation sont très longs, où les moyens humains et financiers sont limités et contraignent souvent au « bricolage », où il faut vaincre les résistances des collègues, etc. Selon P. Prince, pour fournir une prestation de qualité dans ces conditions, il faut savoir préserver « le rêve », maintenir le cap sur l'objectif à long terme et garder une solide motivation.

Nathalie Hascoët met en relief un autre type de difficulté, la complexité et les interconnexions sous-jacentes à l'accomplissement de la « Mission Langues » qui lui a été confiée. Ce projet ambitieux comprend un volet pédagogique (l'implantation d'un centre de langues sur plusieurs sites pour le secteur LANSAD), un volet administratif (l'organisation d'un service de gestion des langues) et un volet culturel (la création d'une Maison des Arts, Lettres et Langues). L'auteur fait un constat de l'existant et des besoins en termes d'enseignement et d'équipement et montre la nécessité de créer des synergies et d'adapter le projet en fonction de ce constat.

Deux comptes rendus d'atelier concernant l'implantation du même centre de langues complètent la réflexion sur les laboratoires et centres de langues. **Laurent Daniel et Hanitra Maury** décrivent la création du centre comme « un processus en marche entre pesanteur administrative et perspectives pédagogiques » et démontrent qu'un tel projet ne peut réussir sans une réelle politique des langues pour les formations LANSAD de l'Université. **Hanitra Maury** s'attache à faire la synthèse des premières expérimentations du Certificat de Compétences en Langues de l'enseignement supérieur (CLES) dont la mise en place était liée à l'implantation du centre de langues.

Les trois articles suivants décrivent des projets pédagogiques conçus pour résoudre des problématiques liées à des contraintes contextuelles ou aux difficultés des apprenants.

Jemma Buck et Julie McAllister relatent la mise en place d'un dispositif d'apprentissage hybride pour pallier le problème des groupes de langues pléthoriques et très hétérogènes. Le projet, basé sur l'approche par les tâches, combine séances en présentiel et travail à distance, grâce à une plateforme d'apprentissage, permettant ainsi à plusieurs centaines d'étudiants, avec des capacités et des besoins différents, de suivre le même programme. Les premiers résultats sont présentés, ainsi que les réponses à une enquête de satisfaction des étudiants.

Coralie Payre-Ficout relate également la conception et la mise en place d'un dispositif hybride mais son projet, mené sous forme de recherche-action, vise à pallier les difficultés d'étudiants spécialistes conduisant à un fort taux d'échec à la fin de la première année de licence, généralement en raison d'un niveau en langue insuffisant. Inspiré des outils utilisés dans le secteur LANSAD auprès de spécialistes d'autres disciplines, le dispositif qu'elle présente prévoit notamment un travail à distance en petits groupes tutorés via une plateforme et des ateliers de conversation.

La problématique de **Sandrine Chapon** est d'adapter sa pédagogie pour pallier une diminution du volume horaire des langues dans la faculté de droit de son université. La solution proposée est un scénario pédagogique qui s'appuie sur une démarche actionnelle articulée autour du cinquième amendement de la Constitution américaine. Le projet vise une meilleure compétence méthodologique ainsi qu'un accroissement de la production orale des apprenants à partir d'un travail en autonomie guidée et grâce à des moyens multimédia à portée de main, les lecteurs MP3 et téléphones portables des étudiants.

Les deux textes suivants abordent le domaine de la mobilité internationale. Dans sa note de pédagogie, **Thomas Buckley** relate la mise en œuvre d'un projet de communication par Skype entre deux groupes d'étudiants, l'un en Bretagne, l'autre en Lituanie, dans le cadre d'un partenariat Erasmus. L'auteur place sa démarche dans

le cadre d'une approche communicative, le choix du pays du partenaire est donc dicté par sa volonté d'éviter l'asymétrie (un étudiant français et un anglophone), et expose les étapes de l'élaboration du projet, les modalités de fonctionnement et les résultats qu'il a observés.

En réponse à un appel à projets d'initiative pédagogique de l'Université Paris Descartes, **Marie-Annick Mattioli et Guillaume Robin** ont conçu un projet de semestre international. Ce programme transversal, ouvert à des étudiants étrangers comme à des étudiants inscrits dans quatre départements de l'IUT, permet de suivre des cours disciplinaires en anglais et en allemand et d'obtenir une certification dans chacune des deux langues pour les étudiants de l'IUT, et une certification en français pour les étudiants étrangers.

Le dernier texte concerne un projet de publication d'ouvrage. Le compte rendu rédigé par **Hélène Laffont** détaille les paramètres à prendre en compte et les différentes phases du projet : émergence, phase préparatoire, contact avec l'éditeur, rédaction. Il en ressort qu'une totale implication des auteurs de même qu'une parfaite entente entre eux (dans le cas d'un ouvrage rédigé par une équipe) est une impérieuse nécessité, ainsi qu'une rigueur sans faille dans la méthodologie.

Bonne lecture à tous,

Mireille Hardy